

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

| | | |
|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Nicolas SCHOUTITH |
| Monsieur Pierre PRIBETICH | Monsieur Nicolas BOURNY | Monsieur Gérard HERRMANN |
| Monsieur Thierry FALCONNET | Madame Céline TONOT | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Madame Nathalie KOENDERS | Madame Nadjoua BELHADEF | Monsieur Jean DUBUET |
| Monsieur Rémi DETANG | Monsieur Hamid EL HASSOUNI | Monsieur Patrick CHAPUIS |
| Madame Sladana ZIVKOVIC | Monsieur Benoît BORDAT | Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY |
| Monsieur Jean-François DODET | Madame Brigitte POPARD | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT |
| Madame Françoise TENENBAUM | Madame Christine MARTIN | Monsieur Didier RELOT |
| Monsieur Dominique GRIMPRET | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM | Monsieur Philippe BELLEVILLE |
| Madame Danielle JUBAN | Monsieur Laurent GOBET | |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD | Madame Dominique MARTIN-GENDRE | |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU | | |

Membres absents :

| | |
|------------------------------|--|
| Monsieur Jean-Patrick MASSON | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| Madame Claire TOMASELLI | Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM |
| Monsieur Denis HAMEAU | Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH |
| Madame Karine HUON-SAVINA | Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI |
| Monsieur Lionel SANCHEZ | Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY |
| Monsieur Patrick BAUDEMONT | |
| Madame Monique BAYARD | |

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté (PGI BFC) -
Demande de subvention de fonctionnement 2022

Lancé en 2010, le Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté (PGI BFC), présidé par Françoise TENENBAUM est engagé dans l'amélioration de la qualité de la vie des seniors à travers de nombreuses actions et projets. La Métropole dijonnaise est fortement impliquée dans les questions de société liées aux effets du vieillissement et participe à de nombreuses actions en lien notamment avec les CHU et le Pôle Vitagora dans les domaines de l'alimentation des seniors.

La plupart des actions et des projets mis en œuvre par l'association ont pour objet de dynamiser le secteur de la recherche, favoriser le développement économique et l'échange de bonnes pratiques et permettre l'innovation à destination des seniors.

Le contexte particulier de l'épidémie COVID-19 a contraint l'association à adapter ses actions. Conformément au rapport d'activités de l'année 2021 ci-joint, le PGI BFC a mené 25 actions réunissant plus de 108 partenaires, a répondu à 7 appels à projets et est intervenu dans 44 événements nationaux et internationaux (conférences, colloques, ..).

Afin de pouvoir conforter son développement et rechercher de nouveaux projets, l'association PGI BFC sollicite, en date du 26 avril 2022, Dijon Métropole à hauteur de 5 000 €, au titre du fonctionnement du pôle pour l'année 2022.

Le programme de travail 2022 du PGI ci-annexé comprend à ce jour plus de 30 actions, dont 13 nouvelles actions lancées fin 2021 ou début 2022. Les domaines et les thématiques de l'année se rapprochent du cahier des charges des gérontopôles de France qui a été remis le 15 février à la ministre déléguée à l'autonomie. Les projets reflètent le contexte de prise en compte grandissante du vieillissement dans toutes les politiques publiques, et de « virages » de la prévention, domiciliaire et de transformation des EHPAD (la dynamique de silver économie pilotée par le PGI en région s'accélère : une demande de subvention sur projet est aussi adressée à Dijon Métropole pour la soutenir spécifiquement).

Quelques exemples d'actions, hors silver économie faisant l'objet d'une autre demande de subvention :

- service digital et actions collectives coordonnées de soutien aux aidants (étude-action) ;
- dispositifs expérimentaux de télé-ergothérapie préventive et de ré-adaptation pour essaimage (évaluation-action) ;
- contribution à la stratégie régionale d'attractivité des métiers de la santé et du grand âge ; formation régulière de volontaires du service civique solidarité seniors ;
- conférences et interventions thématiques dans toute la région ;
- EHPAD de demain : animation régionale des EHPAD et de BFC et soutien des futurs Centres de ressources territoriaux (ingénierie de projet) ;
- ...

Compte-tenu de l'intérêt présenté par le Pôle de Gérontologie et d'Innovation pour le territoire de la métropole, Dijon Métropole propose de lui apporter un soutien financier à hauteur de 5 000 € aux côtés des autres collectivités conformément au plan de financement ci-annexé.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'association Pôle de Gériatrie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté aux côtés des autres collectivités territoriales, une subvention de 5 000 € au titre de son exercice 2022 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2022.

SCRUTIN POUR : 35 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 2
 DONT 5 PROCURATION(S)